

DECLARATION PREALABLE CAPA AVANCEMENT D'ECHELON Vendredi 09 décembre 2016

Nous siégeons aujourd'hui à la dernière CAPA « avancement d'échelon » des professeurs certifiés avant la mise en place du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations. Nous nous félicitons des quelques avancées obtenues, qui sont toutefois beaucoup trop marginales pour compenser l'énorme perte de pouvoir d'achat subie par les enseignants depuis plus de 20 ans. Pourtant, une vraie revalorisation de nos métiers serait nécessaire si le ministère veut éviter que la crise de recrutement actuelle ne prenne des proportions dramatiques dans les années à venir.

Nous nous félicitons de la déconnexion partielle de l'évaluation et du rythme d'avancement, qui est une revendication de longue date du SNES, tout en regrettant que le futur rythme unique n'ait pas été calqué sur l'actuel avancement au grand choix. Mais le protocole des rendez-vous de carrière n'est pas acceptable à nos yeux en l'état actuel, notamment à cause de la grille d'évaluation, dont les items ne reflètent pas l'exercice de nos métiers et peuvent constituer un moyen de pression sur les personnels.

Le passage au futur système d'évaluation exigera un certain nombre de précautions si nous voulons éviter que les injustices antérieures ne perdurent ou que de nouvelles n'apparaissent. En effet, il faudra d'une façon ou d'une autre assainir la situation actuelle, et veiller à ce que les collègues en retard d'inspection bénéficient tous du point de compensation. Nous avons constaté cette année un réel effort en ce sens et nous en remercions le rectorat. Pour autant, attendre 7 années avant de leur faire bénéficier de ce point est encore trop long. Il reste également à étudier le cas des collègues ayant eu très peu d'inspections au cours de leur carrière, même si la dernière est récente. Il faudrait également envisager de compenser les distorsions de notation induites par le type de poste (TZR ou personnel en poste), la zone géographique (les confins de l'académie moins visités que le centre), les disciplines (certaines notant plus sévèrement que d'autres). Nous avons constaté cette année un effort, dans certaines disciplines, pour résorber les retards d'inspection. Toutefois, cela n'a pas été le cas en documentation, lettres et éducation musicale, où de 21 à 36 % des collègues n'ont pas été inspectés depuis plus de 5 ans. Par ailleurs, nous avons constaté que de nombreux collègues n'ont pas de note d'inspection du tout. C'est une situation normale pour les T1 et les T2, mais pas pour des personnels recrutés en 2011, 12 ou 13. Il ne faudrait pas qu'ils basculent dans le nouveau système d'évaluation avec une note qui n'est que le reflet de leur classement au concours, sans perspective d'évolution avant le prochain rendez-vous de carrière.

La diminution du rôle d'évaluateur des corps d'inspection aura pour corollaire une plus grande importance de leur rôle d'accompagnement. Mais la faiblesse de la formation continue à l'heure actuelle nous rend pessimistes sur les moyens d'action réels dont ils disposeront pour aider les collègues à améliorer leurs pratiques. Le fait que ces moyens ne soient pas dévolus aux difficultés d'exercice du métier mais à l'application de réformes contestées par une majorité de la profession rend encore plus pessimiste. Là encore, un changement de paradigme s'impose.

Pour terminer, nous tenons à souligner que dans certains cas, la belle architecture de l'évaluation et des progressions de carrière perd tout son sens. Il n'est pas acceptable que des enseignants paient de leur santé les carences d'un système scolaire et d'une société incapables d'assurer des conditions d'études et de travail correctes dans les établissements scolaires. Nous voulons dénoncer la situation hors-norme et insoutenable que vivent les collègues du collège Diderot. C'est parce que le SNES-FSU est présent sur le terrain et à leurs côtés que nous pouvons légitimement nous faire l'écho de leur lassitude, de leurs inquiétudes et de leur peur. Après le caillassage d'une salle où se déroulait un conseil de classe, après qu'un enseignant a été malmené, après l'introduction d'armes et de drogue par des élèves dans le collège, nous attendons, pour les élèves et nos collègues, une prise en charge rapide et adaptée de cette situation d'urgence.